

Arnaques au placement financier : évitez le piège !

Publié le : 13/11/2020

Auteur : Olifan Group

Les arnaques au placement financier se multiplient et font beaucoup de victimes. Quant aux escrocs qui les mettent en place, ce sont des professionnels aguerris. Apprenez à détecter les indices qui « signent » ces tentatives d'escroqueries. Et avant de signer un placement atypique, parlez-en à votre conseiller Olifan Group.

Les spécialistes de l'arnaque, de l'escroquerie ou de la fraude ne sont pas devenus subitement plus nombreux. Mais ces dernières années, internet leur a donné une redoutable force de frappe. Ils créent des sites au design irréprochable, des annonces Facebook dignes de confiance. Ajoutez-y de la publicité ciblée ou du marketing téléphonique, et la mécanique se met en route...

Vieilles photos, manuscrits et même, parts d'une centrale nucléaire

« Je suis frappée par le professionnalisme et la capacité de persuasion des escrocs, remarque Alexandra Roiret, d'Olifan Group. Ils arrivent à placer des vieilles photos argentiques, des manuscrits anciens, des projets immobiliers au bout du monde et même des parts de centrales nucléaires ! »

Parfois, les dégâts sont limités. Le particulier acquiert un bien qu'il finira par revendre, mais à perte. Mais il peut aussi acheter du vent. La revue *Que Choisir* racontait récemment qu'un couple avait déboursé 35 000 euros pour une place de parking qui

n'existait pas. Il ne reverra jamais son argent.

Des rendements trop beaux pour être vrais

Comment éviter de tomber dans le piège ? En repérant ces indices qui « signent » une arnaque. Nous en avons retenu quatre, faciles à détecter.

Premier indice : un rendement trop beau pour être vrai. On vous annonce du 8%, voire du 10 ou du 15%, et sans risque ? Impossible. Aujourd'hui, les placements dits sûrs rapportent du 0,5% (livret A), au mieux du 2% (fonds en euros). Au-delà, le rendement est inséparable du risque. Votre vendeur doit vous en informer. Il s'abstient ou pire, il fait tout pour vous rassurer ? Passez votre chemin.

Déductions fiscales : vérifiez qu'elles existent bien

Autre indice : le placement donne droit à un sympathique avantage fiscal qui après vérification, n'existe pas ! « *Les escrocs sont capables d'en inventer de toutes pièces. Je l'ai déjà constaté* », relève Alexandra Roiret. *Mais certains contribuables supportent tellement mal d'être lourdement imposés qu'ils se précipitent tête baissée*».

Troisième indice : votre vendeur, certes francophone, travaille pour une société étrangère. Comment allez-vous relire un contrat dans une langue que vous ne parlez pas ? Vous assurer que la législation du pays vous protège ? Déposer une réclamation ou demander un remboursement ? Le malheureux investisseur cité par *Que Choisir* s'étonnait de ne pas acheter sa place de parking devant notaire. L'escroc l'a berné facilement : « *je m'occupe de tout ici, au Portugal* ». Invérifiable.

Un marketing qui rassure ou qui enferme

Dernier indice : depuis la loi Sapin II, tout vendeur d'un placement « alternatif » ou « atypique » doit obtenir un numéro d'enregistrement de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Exigez ce numéro et contactez l'AMF (<https://www.amf-france.org/fr>) pour vous assurer qu'il existe bien. Vérifiez au passage que votre interlocuteur ne figure pas sur la [liste noire de l'AMF](#).

Pour compléter ce tableau, précisons que les escrocs sont des as du marketing. Soit ils jouent la carte de la fiabilité : ils se montrent joignables, réactifs, n'esquivent aucune

question, fournissent des documents impeccables. Soit ils tiennent un discours qui enferme et isole leur cible : « *c'est une opportunité rare. N'en parlez pas trop autour de vous. Et décidez-vous sans tarder.* »

Consultez Olifan Group avant toute signature

Pour éviter ce piège, faites exactement le contraire : donnez-vous du temps et parlez de votre projet, en particulier avec un professionnel de la gestion de patrimoine. « *Les escrocs sont parfaitement organisés, rappelle [Alexandra Roiret](#). Aussi, les clients tentés par un placement atypique doivent nous consulter avant toute signature ou versement d'acompte. Même s'ils ont prévu d'investir sans nous. Cela fait partie de notre mission de conseil.* »

Les arnaques les plus courantes

- **Places de parking** : l'arnaque en vogue de cette année 2020. Souvent, l'épargnant perd tout.
- **Investissement immobiliers à l'étranger** : beaucoup de ces immeubles ne sortent jamais de terre.
- **Plateformes de trading en ligne**, pour investir sur le Forex (marché des monnaies) ou les variations à la hausse ou à la baisse d'une valeur boursière.
- **Crypto-monnaies** : bitcoin, ethereum, ripple... Leur valeur varie fortement en quelques heures. Danger !
- **Diamants d'investissement** : ils sont présentés comme des placements refuges, avec des promesses de rendements irréalistes.
- **Vins et spiritueux** : les ventes record de grands millésimes ne doivent pas faire illusion. C'est un placement hautement risqué.
- **Escroqueries au cheptel** : un troupeau de vaches ne rapporte pas du 10% par an !

En savoir plus : <https://www.stopescroqueries.fr>

[Par Olifan Group](#)